

ASSISTANT RH ET PAIE EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE



Un dispositif complet et opérationnel :

- Un **processus de recrutement ciblé**
- Une **formation professionnalisante**
- Un **CDD ou des missions d'intérim** de 6 mois minimum à la clé, avec un accompagnement à la prise de poste

OBJECTIF VISÉ

- Exploiter les informations liées à la gestion des ressources humaines de la collectivité
- Traiter les informations en les organisant pour réaliser la paie des agents

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Agents territoriaux (en reconversion, en prise de poste, en professionnalisation, en évolution, en mobilité...)
- Agents des fonctions publiques
- Salariés en reconversion

DURÉE

10 semaines de formation :

- 224 heures en centre
- 126 heures dans la collectivité employeur et accueillante

MODALITÉS D'ACCÈS

- Exprimer une volonté affirmée de travailler pour le service public local et l'intérêt général
- Pas de diplôme ou expérience dans le domaine exigés
- Étapes de recrutement :
 - informations collectives
 - tests de recrutement
 - entretiens de motivation dans la collectivité employeur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel au CDG 35 et repose sur une alternance entre temps en centre de formation et périodes d'immersion en collectivité territoriale
- Elle s'appuie sur une approche professionnalisante combinant :
 - des apports théoriques
 - un centre d'entraînement pédagogique
 - des mises en situation
- Une animation par des professionnels du secteur et experts dans leur domaine
- Un accompagnement individuel et collectif est assuré tout au long du parcours





PROGRAMME DE LA FORMATION

- Environnement territorial
- Conseil municipal / Instances
- Agent territorial : comprendre son statut
- Bureautique (Word et Excel niveau 1)
- RGPD et sécurité numérique
- Communication orale
- Communication écrite
- Organisation et gestion des priorités

- Fondamentaux du statut
- Éléments de paie et cotisations
- Couverture sociale
- Comptabilité des salaires et budget RH
- Contrôle et déclarations
- Régimes de retraite
- Instances

- Le service RH & Paie d'entraînement pédagogique pour :
 - contrôler des bulletins de paie
 - gérer des " trains " de paie
 - utiliser un logiciel de paie
 - extraire des données RH
- Les instances paritaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation tout au long de la formation avec les différents acteurs (CDG 35, formateurs et tuteurs) : exercices théoriques, grilles d'apprentissage complétées en début, à mi-parcours et en fin de formation
- Passage de micro-certifications pour valoriser l'acquisition des compétences
- Evaluation des périodes de stage avec les tuteurs
- Entretien de bilan et attestation de fin de formation

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap, ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire.

COÛT

Aucun reste à charge pour les stagiaires

Contact